

Un Peuple-Un But-Une Foi
République du Sénégal



CEREMONIE DE RECEPTION DES NAVIRES AGUENE ET
DIAMBOGNE

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MACKY
SALL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Ziguinchor, 19
février 2015*

**DI SAFOUL KATI
CASAMANCE
MBAL KONTONA
CASAMANCE KO,**

**Mesdames, Messieurs les
Ministres,**

**Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Maire,
Excellence, Monsieur
l'Ambassadeur de la
République de Corée au
Sénégal, M. Shin Chong
Wong
Mesdames, Messieurs les
autorités administratives,
locales et coutumières,**

Populations de Ziguinchor, Populations de la Casamance,

Avec la cérémonie que nous tenons aujourd'hui, nous faisons revivre un des mythes fondateurs de la Nation sénégalaise ; le mythe de la parenté

Sérère et Diola, par leurs
ancêtres AGUENE et
DIAMBOGNE.

AGUENE et
DIAMBOGNE étaient deux
sœurs jumelles, séparées
par la fracture de leur
embarcation sur le fleuve
Gambie. AGUENE,
ancêtre des Diolas, restée

sur une moitié de la pirogue, accosta sur la rive Sud, alors que DIAMBOGNE, ancêtre des Sérères, dériva sur la rive Nord, avec l'autre moitié.

Avec ces deux navires jumeaux, fruit de la coopération sénégalo coréenne, ce sont d'une

certaine manière, les deux segments de cette pirogue que nous rassemblons aujourd'hui.

Désormais, AGUENE et DIAMBOGNE réunies arrivent à bon port !

D'une capacité de 200 passagers et 13 camions de 35 tonnes de charge

chacun, ces deux navires,
qui s'ajoutent à Aline
Sitoé Diatta, participent à
nos efforts de
désenclavement de la
région naturelle de
Casamance et offrent une
desserte plus en
profondeur des terroirs
sud de notre pays.

Au total, ces investissements destinés à l'amélioration des services de transport maritime ont été financés pour près de 48 millions de Dollars, par le Fonds Coréen de Coopération pour le Développement Economique de la Korean-

Eximbank.

Ce financement a permis,
outre l'acquisition des
deux navires :

- **la construction des
infrastructures
portuaires de
Ndakhonga à
Foundiougne,**

disposant d'une gare maritime moderne équipée, dont les travaux seront achevés, le 31 mars 2015 ;

- **et la réalisation à Ziguinchor d'un complexe frigorifique d'une capacité de**

2.000 tonnes, pour le conditionnement et la conservation des fruits et des produits de la pêche.

D'autres investissements sont en vue notamment :

- **L'acquisition d'une drague, accompagnée de**

**deux barges et deux
remorqueurs, pour
l'entretien et la
sécurisation des voies
navigables ;**

- et la construction, à
Ndakhonga, d'un
terminal d'hydrocarbures
avec une zone de
stockage de produits**

pétroliers, pour
diversifier les sources
d'approvisionnement.

C'est l'occasion pour moi
de réitérer ma grande
satisfaction concernant la
coopération sénégalo
coréenne ; une
coopération efficace, qui
couvre bien d'autres

domaines d'intérêt
prioritaire pour notre
pays.

Monsieur l'Ambassadeur,
je vous prie de
transmettre tous mes
remerciements et
l'expression de ma
gratitude à Madame la
Présidente **Geun-Hye**

PARK et à son
Gouvernement.

Je salue également les
efforts considérables
déployés par le
Consortium coréen

SAMSUNG-DONGIL

SHIPYARD, pour la
construction des deux
navires, et le **Bureau**

Korean Registry

Engineering (KRE), qui en a assuré le contrôle et la conformité aux standards internationaux.

D'autres projets sont en cours pour la région naturelle de Casamance.

Ainsi, l'Etat du Sénégal a réalisé, sur fonds propres,

un port d'escale à Carabane, dont les aménagements à terre seront réceptionnés en mars 2015.

Nous devons ces aménagements au concours financier de la coopération allemande.

Il en est de même du projet de développement du port de Ziguinchor, avec le dragage du fleuve Casamance, financé par le Programme Orio des Pays-Bas, pour un montant de 21 milliards de FCFA, avec une contrepartie de l'Etat du

Sénégal de 50%. La première phase du projet est terminée et le contrat pour la réalisation des travaux de dragage a été signé.

Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas au Sénégal pour le soutien qu'il apporte à la

réalisation de ce projet prioritaire.

Avec plus de 700 km de côtes, le Sénégal doit résolument assumer sa vocation naturelle de hub maritime.

C'est le sens du projet d'extension du port Dakar et de celui du port

minéralier de BARGNY,
dont les études de
faisabilité sont déjà
achevées.

Aussi, sur le volet
ferroviaire, nous
disposons à présent de
l'étude de faisabilité du
projet de chemin de fer
Ziguinchor-

Tambacounda-Dakar,
estimé à 506 millions de
dollars.

C'est un important projet
qui permettra
l'interconnexion des
régions Sud, Est, Ouest et
du Centre, en facilitant en
même temps l'intégration
avec les pays de la sous-

région et l'exploitation de
notre potentiel minier et
agro pastoral.

Il me plait en cette
circonstance de saluer la
pose de la 1ere pierre du
Pont Transgambienne de
Farafegné prévue pour
demain 20 février 2015.

J'adresse mes vives
félicitations au au
Président Yaya DJAMMEH
et mes remerciements à
la Banque Africaine
Développement.

Mesdames, Messieurs,
Chères populations de
Ziguinchor et du Sénégal,

Avec Aguène, Diambogne et Aline Sitoé Diatta, l'axe Dakar Ziguinchor dispose maintenant de trois instruments modernes de transport maritime aux normes internationales.

Alors, à tous les niveaux, que chacun assume pleinement ses

**responsabilités dans
l'exploitation de ces
navires, en veillant
rigoureusement au
respect des normes
régissant la capacité des
navires, la sécurité et la
sûreté à bord.**

Mesdames et Messieurs,

Ma vision du développement, c'est l'Émergence à moyen terme, mais aussi, dans un processus inclusif et durable.

C'est pourquoi dans tous les projets phares du Plan Sénégal Emergent, le PSE, je tiens particulièrement

à faire partager le
bénéfice par le plus grand
nombre.

Telle est ma conception
de l'inclusion sociale.

C'est dans cet esprit que
j'ai décidé de
subventionner le tarif
prévu pour les rotations
Aguène et Diambogne,

tout comme pour le Aline site, à hauteur de 50%, en ce qui concerne la classe économique.

Désormais avec 5.000 francs cfa, au lieu de 10.000, vous pourrez quitter Ziguinchor pour Dakar et vice – versa,

avec un niveau de confort
et de sécurité optimal.

Mes chers compatriotes,

Souvenez – vous, le 23
mars 2014, ici même à
Ziguinchor, je partageais
avec vous l’idée d’une
Casamance des possibles ;
cette Casamance de tous
les possibles.

Faire de la Casamance le pôle touristique de référence de notre pays est bien possible.

Et pour cela je proclame ici et maintenant, la Casamance « **Zone Touristique Spéciale d'Intérêt National** ».

Dans les prochains jours, je vais faire voter une loi par laquelle, tout opérateur touristique qui s'installera dans cette belle région, sera exonéré de toutes charges fiscales et sociales pendant 10ans.

***YOO, ANUMBARRA, ONE
DIARAMA, DIOKONDIAL,***

Je vous remercie de votre
aimable attention.